Ami du Clergé du 4 février 1932

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Courtes instructions sur le Symbole. — III. La prophétie et le miracle, motifs de crédibilité, 65. — IV. Le motif divin de la foi : l'autorité de Dieu, 66.
Sur les Epitres du dimanche. — XVI. *3e Dim. de Carême :* La perfection, 67.
Carême sur la Prière. — X. Quand faut-il prier, 69. — XI. Efficacité de la prière, 71. — XII. Objection contre l'efficacité de la prière, 74. — XIII. Autres objections contre la prière, 76.
Pour une Fête patronale. — Les trois sens du mot « patron », 79.

COURTES INSTRUCTIONS SUR LE SYMBOLE

III

LA PROPHÉTIE ET LE MIRACLE, MOTIFS DE CRÉDIBILITÉ

Mes frères,

L'acte de foi exigé du chrétien n'est pas un sentiment vague et plus ou moins aveugle, comme le supposent les rationalistes ou les modernistes ; c'est un assentiment raisonnable qui n'accepte aucun doute, si léger soit-il. Or notre esprit ne saurait comprendre les mystères de la foi, pénétrer leur pourquoi et leur comment. L'acte de foi ne pourra donc être raisonnable et absolu que si les vérités proposées à notre adhésion sont entourées de garanties irrécusables. Ces garanties existent et sont de deux sortes, subordonnées l'une à l'autre : les prophéties et les miracles attestent l'origine divine des vérités révélées ; ce sont les motifs humains de la foi. L'autorité de Dieu est le motif divin qui détermine la foi. Nous examinerons aujourd'hui les prophéties et les miracles.

I. — *Les prophéties*

Admettez-vous, m. f., que l'esprit humain est incapable de prévoir et de prédire la date, le lieu, les circonstances de la naissance, des principaux événements de la vie d'un homme, le temps et les particularités de sa mort ? Oui, je le pense. Prévision d'autant plus difficile que les événements seront plus en dehors de l'ordre commun. La valeur d'une telle prédiction ne peut être définitivement établie que par un contrôle rigoureux avec les faits, lorsqu'ils ont eu lieu. Si ce contrôle révèle une entière conformité entre les prédictions et les faits, il est impossible de ne pas voir dans cet accord une intervention voulue de Dieu en faveur d'un homme et d'un enseignement.

Or la supposition que je viens de faire appartient à l'histoire. Des prophètes, qui se nomment Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, Daniel, auxquels il faut en ajouter douze autres de moindre importance, sans oublier David, ont annoncé à l'avance 1° quelles seraient l'origine, la race, la famille et les qualités personnelles du Messie : il serait de la race de Sem, de la nation d'Abraham, de la tribu de Juda et de la famille de David ; il serait fils de Dieu, Dieu caché, sauveur, pontife, juste par excellence, saint, docteur et vrai pasteur ; — 2° l'époque de la venue du Messie : il viendra lorsque la tribu de Juda aura perdu son autorité ; il sera immédiatement précédé d'un précurseur ; à sa venue, le monde sera en paix ; il visitera le nouveau Temple et sera mis à mort au milieu de la dernière des soixante-dix semaines qui commencent au second édit d'Artaxerxès Longue-Main ; — 3° les circonstances de sa naissance : sa mère sera une vierge ; il naîtra à Bethléem ; les Mages viendront l'adorer ; il y aura un massacre d'enfants ; il devra fuir en Egypte ; il passera son enfance et son adolescence à Nazareth ; — 4° les circonstances de sa vie publique, son baptême, son jeûne au désert, sa prédication, les contradictions qu'il aura à subir, les vertus qu'il pratiquera : pauvreté, humilité, obéissance, douceur, etc. ; — 5° de nombreuses circonstances de sa Passion : entrée à Jérusalem, institution d'un nouveau sacerdoce, trahison de Judas et prix du forfait, agonie au Jardin des Oliviers, abandon des Apôtres, faux témoins suscités contre lui, moqueries et outrages qu'il aura à subir, son silence, la flagellation, le crucifiement entre deux larrons, les railleries des assistants, le partage des vêtements, la mort, la descente aux enfers, la résurrection, l'ascension et la gloire au ciel ; — 6° la réprobation des Juifs et la vocation des païens : les Juifs, dispersés, attendront vainement le Messie ; ils ne se convertiront qu'à la fin des temps ; l'Evangile sera prêché aux païens ; Dieu fera une nouvelle et perpétuelle alliance avec son peuple et le règne du Messie n'aura pas de fin.

Vous connaissez assez l'histoire du Sauveur pour vous rendre compte que toutes ces prophéties se sont réalisées. Cette réalisation vient ainsi affirmer, de la part de Dieu, la divinité de la mission, de la personne et de la doctrine du Christ. A cette triple affirmation nous pouvons et nous devons apporter l'adhésion soumise de notre esprit.

II. — *Les miracles*

L'argument tiré du miracle se présente comme celui des prophéties. Il est impossible aux hommes de guérir instantanément un aveugle, un sourd, un paralytique, de ressusciter un mort, à plus forte raison de se ressusciter soi-même. Si un homme accomplit ces miracles, c'est par une puissance supérieure à la sienne.

Lorsque le miracle est donné comme confirmation d'une doctrine, il est évident que Dieu, qui permet l'accomplissement du miracle, entend lui donner, lui aussi, cette portée. Or Notre-Seigneur a opéré quantité de miracles parmi lesquels l'Evangile n'en cite qu'un petit nombre : guérisons

nombreuses de maladies ou d'infirmités diverses, lèpre, paralysie, surdité, cécité ; résurrection du fils de la veuve de Naïm et de Lazare ; sa propre résurrection. Il en a appelé à ses miracles pour prouver la divinité de sa mission, de sa personne et de sa doctrine. « Si vous ne croyez pas à ma parole, croyez du moins à mes œuvres. » (Jo., x, 38). Les miracles abondent d'ailleurs dans l'histoire de l'Eglise : les Apôtres ont confirmé leur prédication par quantité de miracles ; les saints de toutes les époques en ont accompli et Lourdes est chez nous la terre du miracle permanent. Le miracle le plus étonnant est peut-être encore la persistance, le développement et la propagation de l'Eglise catholique malgré vingt siècles de persécutions et de difficultés de toute nature. Ainsi se trouvent affirmées, par le miracle, la divinité du Christ, celle de son Eglise et celle de la doctrine qu'elle enseigne en son nom.

* *

Ainsi l'acte de foi nous apparaît dès maintenant comme un acte très raisonnable. L'autorité de Dieu, motif divin de la foi, dont nous parlerons dans notre prochain entretien, nous donnera l'argument décisif qui doit conduire toute âme de bonne volonté à la foi. Dès aujourd'hui, adorons en Jésus le Messie qui a réalisé les prophéties et le thaumaturge qui a montré si souvent son pouvoir divin, et demandons-lui pour nos âmes, trop souvent aveugles et sourdes, les grâces de guérison qu'il a prodiguées pendant sa vie mortelle. Ainsi soit-il.

IV

LE MOTIF DIVIN DE LA FOI : L'AUTORITÉ DE DIEU

Mes frères,

Les prophéties et les miracles nous ont démontré la divinité de la doctrine enseignée par le Christ et ensuite, en son nom, par son Eglise. La conclusion à laquelle nous sommes arrivés est la suivante : la doctrine du Christ peut et doit être acceptée par tout esprit humain. Mais le vrai motif de l'assentiment humain à la révélation divine, c'est l'autorité de Dieu, car les vérités révélées ne peuvent pas, au moins dans leur totalité, avoir pour l'homme une évidence intrinsèque. Ce sont ces deux idées que j'ai l'intention de développer aujourd'hui.

I

L'évidence *intrinsèque* est celle qui résulte de l'examen et de la compréhension des êtres ou des faits eux-mêmes. Voici un exemple facile à saisir : j'ai appris en classe de chimie que l'eau est composée de deux parties d'hydrogène et d'une partie d'oxygène. Je le crois sur la parole de mon professeur qui est un homme intelligent et honnête. Mais voici qu'un jour mon professeur me conduit à son laboratoire et, prenant deux parties d'hydrogène et une partie d'oxygène, produit de l'eau dans une éprouvette. Désormais je ne crois plus, mais je sais avec évidence que telle est bien la composition de l'eau : ma foi est devenue de la science.

Bien que les vérités révélées puissent être, à certains égards, objet de science, — c'est la science théologique, — néanmoins ce n'est pas au résultat de la science, à savoir à l'évidence intrinsèque, que doit nécessairement arriver ni surtout s'arrêter l'esprit humain. Si certaines vérités révélées échappent complètement à la démonstration, comme le mystère de la Sainte Trinité ou la présence réelle de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie, il en est d'autres que la raison peut démontrer, comme l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme. Si j'accepte ces vérités parce que ma raison m'en a prouvé l'exactitude, je fais œuvre de savant. Pour faire un acte de foi, je dois laisser de côté ma science et adhérer à ces vérités sur la parole de Dieu.

A côté de l'évidence intrinsèque dont nous venons de parler, il en existe une autre sorte, l'évidence *extrinsèque*. Celle-ci est produite non plus par l'examen et la compréhension des êtres ou des faits, mais par un témoignage d'une valeur indiscutable. L'existence de Louis XIV est pour moi évidente, car le témoignage unanime à ce sujet ne peut laisser aucune place au doute dans mon esprit. Mais cette adhésion n'est pas non plus un acte de foi. Le motif unique de la foi est l'autorité de Dieu, c'est-à-dire sa science et sa véracité. Tout ce que nous avons dit des prophéties et des miracles nous a montré qu'il ne s'agissait alors que d'une préparation à l'acte de foi.

La genèse de l'acte de foi se présente donc ainsi : 1° Je puis croire une doctrine appuyée par des prophéties et des miracles ; — 2° Je dois croire cette doctrine, car je suis tenu envers Dieu à la soumission intellectuelle ; — 3° Je crois cette doctrine, sur la parole de Dieu.

II

J'aime à penser, m. f., que vous possédez tous parfaitement votre acte de foi, parce que vous le récitez tous les jours : « Mon Dieu, je crois fermement toutes les vérités que vous avez révélées et que vous nous enseignez par votre Eglise, parce que vous ne pouvez ni vous tromper, ni nous tromper. » Vous le remarquez, cet acte exclut absolument tout motif d'évidence intrinsèque ou extrinsèque et ne mentionne que l'autorité de Dieu. Ce motif est d'ailleurs, pour plus de clarté, décomposé en ses deux éléments essentiels. L'autorité d'un témoignage suppose en effet, chez celui qui témoigne, la rectitude de l'intelligence et la probité de la volonté. L'une de ces deux conditions vient-elle à manquer, c'en est fait de l'autorité. Or la souveraine perfection de Dieu nous garantit l'existence de ces deux conditions : l'ignorance et l'erreur, la fourberie et le mensonge ne se peuvent concevoir en Dieu.

De là découlent deux conséquences : 1° la foi est certaine ; 2° la foi est libre.

La foi est certaine ; on peut même affirmer, n'en déplaise aux rationalistes, que la certitude de la foi s'élève bien au-dessus de toute autre certitude. Sans doute les conclusions de la science, les garanties d'un témoignage humain peuvent être solides. N'a-t-on pas vu cependant la science obligée de modifier des conclusions qui semblaient définitivement acquises ? N'a-t-on jamais été trompé par un homme en qui on avait mis toute sa confiance ?

Tout ce qui est humain est sujet à erreur ou à défaillance. En Dieu, au contraire, nous l'avons dit, rien de semblable. Aussi le témoignage de Dieu étant infiniment supérieur à celui de l'homme, Dieu exige de nous une adhésion absolue à sa parole, une foi sans la moindre arrière-pensée.

Une question se pose : puisque l'autorité de Dieu a une telle valeur, n'entraîne-t-elle pas nécessairement la foi qui, de ce fait, n'est plus libre ? Non, l'Eglise, l'expérience et la raison s'accordent pour reconnaître que la foi est libre. Le concile de Trente l'affirme pour réfuter les Protestants ; le concile du Vatican, condamnant Hermès, déclare que par la foi l'homme offre à Dieu un acte de libre soumission. Tel fut aussi l'enseignement des Pères de l'Eglise : « On ne peut croire, dit S. Augustin, que si on le veut. L'expérience ne nous montre-t-elle pas des âmes qui résistent à la foi, des âmes qui perdent la foi ? La raison, d'ailleurs, nous apprend que les passions humaines, notamment l'orgueil, peuvent agir sur la volonté pour l'amener à refuser l'acte de foi.

Cette liberté laissée à l'homme par Dieu est le principe du mérite. Seul, en effet, un acte librement accompli peut être puni ou récompensé. Mais puisque la foi est chronologiquement, si je puis m'exprimer ainsi, antérieure aux œuvres méritoires pour le ciel, il en résulte que c'est de la foi librement acceptée que toutes tiennent indirectement leur valeur surnaturelle.

* *

Remercions Dieu, m. f., d'avoir bien voulu nous donner la connaissance de nombreuses vérités qui dépassent notre intelligence, mais qui sont cependant nécessaires à notre sanctification et à notre salut. Comme toujours, Dieu a su mettre sa puissance au service de son amour pour ménager nos intérêts, notamment en nous permettant, grâce à la liberté dont nous jouissons, d'acquérir les mérites de la foi. Sachons utiliser cette liberté et nous assurer ces mérites : nous aurons ainsi travaillé à notre bien suprême et témoigné à Dieu la reconnaissance à laquelle il a droit de notre part pour le don précieux de la foi. Ainsi soit-il.

SUR LES EPITRES DU DIMANCHE

XVI

Troisième Dimanche de Carême

LA PERFECTION

Mes frères,

La perfection ! Il n'y a peut-être pas, dans tout le langage religieux, de mot plus déconcertant que celui-là. Pris dans son sens absolu, il signifie la possession de toutes les vertus à leur maximum, sans qu'aucune défectuosité, si minime soit-elle, vienne s'y mêler. Connaissez-vous un être humain qui réunisse ces conditions ? Pour ma part, j'avoue n'en avoir jamais rencontré. Or voici cependant que l'infaillible théologien qu'était S. Paul nous appelle à la « sainteté en Jésus-Christ Notre-Seigneur. » Ne nous demande-t-il pas là une chose impossible ?

Nullement. Car la perfection que nous venons de définir est un but idéal, où tout le monde doit viser, mais sans espérer l'atteindre d'une façon totale. Avez-vous vu les soldats sur le champ de tir ? Ils ont, en face d'eux, des cibles formées d'une feuille blanche, au centre de laquelle se dessine un tout petit point noir. Pour être de parfaits tireurs, ils devraient loger toutes leurs balles dans ce point, qu'on nomme *visuel* Cela n'empêche pas que leurs officiers les félicitent et les récompensent lorsqu'ils atteignent les environs immédiats de ce centre idéal. Voilà l'image adéquate de ce qui doit se passer dans notre vie surnaturelle.

I

Pour éviter des illusions décourageantes, disons-nous bien, à l'avance, que nous n'obtiendrons jamais la perfection *parfaite*, permettez-moi cette expression. Mais prenons la ferme résolution d'en approcher le plus possible, jusqu'à l'effleurer si le bon Dieu nous en donne la grâce, et surtout en diminuant sans cesse la distance qui nous en sépare.

C'est ce que l'Epître d'aujourd'hui nous indique nettement : « Mes frères, nous vous prions... de marcher de progrès en progrès. »

Tel est, en effet, le principe primordial qui doit diriger toutes nos tentatives de sanctification. Si nous nous agitons au hasard, nous n'arriverons jamais à grand'chose. Si au contraire une méthode judicieuse préside à nos efforts, tous les espoirs nous seront permis.

On peut appliquer à l'amour de Dieu ce que le poète a dit des tendresses profanes :

Et... chaque jour, je t'aime davantage,
Aujourd'hui plus qu'hier, et bien moins que demain.

On obtient ainsi un programme complet de sainteté.

Mais ce programme, il s'agit de le mettre en œuvre. Les formules sont d'excellentes directives ; elles n'ont pourtant pas la prétention de suppléer au labeur qu'elles préconisent. Si nous voulons,

comme c'est notre devoir, tendre de plus en plus vers le Seigneur, il faudra tout d'abord bien nous rendre compte de l'importance de la résolution prise par nous. Ce qui est ici en question, ce ne sont pas des intérêts passagers, pas même l'orientation de notre vie terrestre : c'est notre éternité, ainsi que la gloire du Très-Haut.

Pour obtenir le meilleur résultat, il importe donc de ne rien négliger. Et avant de passer à l'action, il faut réfléchir mûrement sur ce qu'il convient de faire et sur les manières dont il faut le faire. Examinons bien les deux termes en présence : d'une part Dieu, souverain, infini, bienfaiteur ; d'autre part nous, créatures frêles, inconstantes. Nous avons à concilier ces deux êtres si différents, de telle sorte qu'ils se rejoignent dans la douceur de la charité. Demandons-nous donc ce que le Seigneur fera pour nous et ce qu'il nous sera donné d'effectuer pour lui. Le rôle de Dieu dans notre sanctification, vous le connaissez déjà : il est capital, en ce sens que c'est uniquement sa grâce qui surnaturalise et rend méritoires nos luttes et notre labeur. Mais ce rôle ne se remplit que si nous y consentons en coopérant à l'action divine. Notre part est donc, elle aussi, absolument nécessaire ; Dieu ne sanctifiera que ceux qui veulent se sanctifier.

II

La première condition à réaliser pour obtenir ce résultat, c'est de se délivrer des empêchements qui mettent obstacle à la sanctification. Tout le secret de la vie spirituelle peut se condenser en un mot : renoncer au monde pour s'attacher à Dieu. Entre Dieu et le monde il y a, en effet, une contradiction fréquente. Le monde, c'est la soif de réussir, de jouir, de commander. Dieu, au contraire, c'est le goût de l'humilité, de la mortification, du renoncement. Aucune transaction n'est possible entre ces deux façons de comprendre la vie : « Nul ne peut servir deux maîtres, » a annoncé Notre-Seigneur. Cette parole est vraie surtout lorsqu'il s'agit de deux maîtres si opposés l'un à l'autre. Ou bien tous les actes de notre vie seront inspirés par des considérations célestes, et alors nous nous élèverons peu à peu jusqu'aux sommets de la perfection ; ou bien, au contraire, nos actions ne feront que traduire les bas instincts de nos passions, et alors nous descendrons, lentement peut-être, mais à coup sûr, vers les abîmes du deshonneur et de l'enfer.

Entre les deux hypothèses, votre choix est déterminé d'avance. Mais si vous voulez qu'il soit efficace, il ne suffit pas de velléités généreuses ; il faut un entraînement constant vers le bien, une guerre sans merci contre tout ce qui en vous serait de nature à déplaire à Dieu. Les écueils, hélas ! ne manquent pas. Chacun de vous possède un petit stock de défectuosités, qu'il n'aime guère à étaler devant le public, mais dont il connaît bien le détail. L'orgueil, l'avarice, l'envie, la colère, la haine, la luxure, la paresse, la désobéissance, le mensonge, l'injustice, l'impiété, et tant d'autres encore, sont des vices ou des péchés dont le germe se retrouve au fond de tout cœur humain. Au lieu de cultiver ces semences mauvaises, il y a lieu de les extirper sans ménagement. Nous ne plairons à Dieu que dans la proportion où nous nous serons purifiés de ces funestes tendances.

Si nous tenons à réussir, ne nous attaquons pas à tous nos défauts à la fois : l'effort serait impossible à soutenir et, après quelques journées de belle ferveur, nous retomberions aussi bas que précédemment. Plus bas, même, car la désolation causée par nos efforts infructueux risquerait de nous démoraliser et d'interdire tout accès aux espérances qui nous soutiennent dans le combat. Envisageons, au contraire, chacune des faiblesses que nous sommes bien obligés de reconnaître au fond de notre conscience. Demandons-nous laquelle est la plus grave, laquelle nous fait le plus souvent et le plus gravement pécher. Quand nous aurons ainsi repéré l'adversaire qui nous est le plus nuisible, examinons par quels procédés nous allons le supprimer ou tout au moins l'affaiblir.

Puis, avec une entière confiance dans l'aide céleste, exécutons les décisions prises. Non pas seulement pendant un jour ; non pas pendant une semaine ; mais pendant des mois et des années, pendant notre vie entière, s'il le faut. N'abandonnons le premier ennemi que lorsqu'il sera réduit à l'impuissance. Alors, mais alors seulement, nous porterons notre effort principal sur un autre défaut qui, par la disparition du premier, sera devenu le plus redoutable. Nous adopterons à son égard une tactique analogue. Puis, nous passerons à un troisième, à un quatrième, à un centième, s'il en est besoin. Et nous finirons, un beau jour, par nous apercevoir avec joie que, s'il nous reste encore bien des imperfections et des lacunes, nous avons néanmoins extirpé de notre cœur les habitudes les plus déplaisantes aux yeux du Seigneur, celles qui compromettent davantage notre avancement spirituel. Il ne nous restera, à dater de ce moment, qu'à maintenir notre vigilance en éveil pour éviter tout retour offensif. Les mauvaises inclinations sont comme les mauvaises herbes : elles repoussent facilement. Mais il suffit de les combattre sans interruption pour s'opposer à leur nocivité.

III

Très important est ce premier point de notre effort vers l'idéal. Il n'est toutefois que négatif. Se débarrasser de ses défauts, de ses fautes, procure déjà l'avantage de mériter la grâce divine. Mais il reste encore à exploiter les faveurs reçues, car Dieu nous demandera compte de la façon dont nous les aurons utilisées. D'où la nécessité de tendre activement à l'union avec lui.

Pour cela une consigne nous est fixée : « Soyez les imitateurs du Christ. » Consigne déconcertante au premier abord, sans doute, car Jésus a passé sur la terre sans que la moindre trace de faiblesse ait terni l'éclat de ses actes. Consigne réalisable, néanmoins, car il ne nous est pas de-

mandé de l'égaler, mais simplement de marcher à sa suite.

Dès lors que nous admettons cette règle, notre conduite devient toute simple. A chaque occasion, il suffit de nous demander : Qu'est-ce que Notre-Seigneur aurait fait dans la circonstance où je me trouve ? Il se peut que la réponse que nous nous donnerons à nous-mêmes ne soit pas tout à fait exacte. Mais, pourvu que nous connaissions un peu notre catéchisme, l'erreur ne portera que sur des points accessoires. Et d'ailleurs il nous sera facile, si la situation est importante, de faire contrôler et rectifier notre appréciation personnelle par un prêtre autorisé.

Il ne restera ensuite qu'à passer de la décision au geste. Nous aurons souvent à choisir entre le bien et le mal. Dans ce cas, aucune équivoque n'est admissible. Plus souvent, il nous faudra choisir entre une action moins bonne et une autre meilleure : sans y être contraints sous peine de péché, nous aurons, pour l'amour de Dieu, le courage de préférer celle qui nous assure le plus grand mérite.

Le terme de « vie spirituelle » effraie quelquefois les âmes fidèles. On s'imagine, bien à tort, que la spiritualité est l'apanage exclusif des personnes spécialement vouées à Dieu. En réalité, réduite à ses éléments essentiels, elle est accessible à tous. Le négociant à son comptoir, l'ouvrier à son usine, le fonctionnaire à son bureau peut la pratiquer aussi bien que le magistrat à son tribunal, le diplomate à la Société des Nations ou même le prêtre à l'autel. Les modalités divergeront ; le fond sera toujours le même. Il s'agira tout simplement de ne rien faire qui soit de nature à contrister le Dieu qui nous aime et d'accomplir au contraire tout ce qu'il juge meilleur.

Vous comprenez que, au cours de cette brève instruction, il nous soit impossible de donner des règles précises pour chaque profession et adaptées à tous les cas individuels. Mais vous avez assez de sagesse et de foi pour tirer de vous-mêmes les conclusions les plus opportunes dans votre position et dans l'état de votre conscience. C'est donc à vous, maintenant, d'agir de telle sorte que la parole sainte que vous venez de recueillir, ne demeure pas stérile. « Dieu ne nous a point appelés à l'impureté, mais à la sainteté en Notre-Seigneur. »

Que cette maxime soit la règle qui inspirera votre vie entière. Agissez toujours, et malgré les difficultés fréquentes, pour Dieu, avec Dieu et en Dieu. Que rien en vous ne puisse choquer le regard et la justice de Celui qui sonde les plus secrets replis de nos cœurs. Que vos énergies convergent sans trêve vers une sainteté plus élevée. Que votre volonté, animée par la vertu d'espérance, vous entraîne aux beaux sacrifices. Vous en serez récompensés plus tard ; mais dès ici-bas,

Vouloir ce que Dieu veut est la seule science
Qui nous met en repos.

CARÊME SUR LA PRIÈRE

X

QUAND FAUT-IL PRIER

Mes frères,

Vous savez tous qu'il faut prier, mais quand faut-il le faire ? C'est là une question que vous vous posez quelquefois à vous-mêmes, plus ou moins inquiets sur votre fidélité à remplir ce que vous considérez, avec juste raison, comme un devoir essentiel du chrétien : Est-ce que je consacre assez de temps à la prière ? Est-ce que je prie assez souvent ? Y a-t-il des heures, des jours où il est plus nécessaire que je prie ? Est-il des circonstances où la prière est plus obligatoire ? Voilà ce que vous vous demandez quelquefois, et il n'est pas rare que votre conscience prenne l'alarme ou vous inflige des reproches peut-être mérités...

— Moi, me disait il y a quelques semaines une très brave femme, je prie quand j'y pense, quand j'en sens le besoin, et le dimanche à la messe, quand j'y vais...

J'ai vu dans cette âme des dispositions excellentes, mais en même temps une méthode assez imparfaite. Elle prie, et c'est bien ; mais sa dévotion est quelque peu abandonnée au caprice, et il me semble bien qu'elle pourrait, car elle est profondément religieuse au fond, faire davantage et mieux, car il existe une discipline de la prière et nous devons, autant que possible, nous y soumettre.

Mon but, ce soir, est de vous en indiquer les règles, d'ailleurs très simples.

A cette question : Quand faut-il prier ? l'Eglise répond : Il faut prier *souvent;* — il faut prier *chaque jour,* matin et soir ; — il faut prier surtout le *dimanche;* — il faut prier dans la *tentation;* — il faut prier dans le *danger*.

Laissez-moi vous commenter simplement, et l'un après l'autre, chacun de ces cinq articles.

I. — Il faut prier souvent, et *souvent* veut dire ici toujours, sans relâche. (Luc, xviii, 1). C'est là encore une recommandation du Seigneur. Mais il faut s'entendre, car une telle prescription paraît au premier abord excessive.

Il ne s'agit pas ici d'une prière formulée, recueillie et absolument consciente : une telle prière paralyserait toute notre activité qui, légitimement, doit être appliquée à toute autre chose, et particulièrement à nos devoirs d'état. S Paul nous explique, dans son Epître aux Ephésiens, la portée de cette prescription : « Priez, dit-il, en tout temps en esprit. » (vi, 18). Il veut dire que nous devons à tout instant être unis à Dieu par une intention générale, c'est-à-dire que la pensée de Dieu doit dominer toutes nos pensées, que nous devons faire tout ce que nous faisons en présence de Dieu, et qu'en toutes nos actions il nous faut chercher avant tout la gloire de Dieu.

Vous êtes laboureur, vous semez, vous moissonnez ; vous êtes ouvrier, vous travaillez dans une

usine, dans votre atelier ; vous êtes écolier ou étudiant, vous vous instruisez sur les bancs d'une classe ou d'un amphithéâtre ; vous êtes écrivain, vous formulez vos conceptions sur la page que le public lira dans le journal ou dans le livre ; vous êtes administrateur, vous gérez quelque affaire importante ou dirigez les services de l'Etat ; vous êtes artiste, vous produisez des œuvres destinées à émouvoir les âmes ; vous êtes, vous, Mesdames, de simples mères de famille, et vous vous occupez, avec quels soucis ! du soin de vos enfants et de votre ménage ; tous, tant que vous êtes, — et ici, c'est encore l'Apôtre qui parle, — vous prenez le repas qui doit renouveler vos forces, vous buvez, vous mangez ; — tout cela, vous devez le sanctifier par une intention initiale : « Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, nous dit S. Paul, quelque autre chose que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu. » (I Cor., I, 31).

Cette intention constante d'agir en présence de Dieu, avec lui et pour lui, suppose une foi profonde et un grand amour, le véritable esprit chrétien. Tâchons, m. f., de nous élever jusqu'à cet état d'âme, c'est celui des âmes saintes. Si nous ne le pouvons, efforçons-nous, du moins, de lancer vers notre Père des cieux, de temps en temps, dans la journée, un souvenir, un cri ; qu'il sache que sa pensée n'est pas absente de notre vie, si remplie et agitée soit-elle !

II. — Il faut de plus prier chaque jour, matin et soir. Cette prescription est plus facile à réaliser, et parmi nous je crois qu'il en est peu qui ne s'y plient, au moins habituellement. Nous y avons une sorte d'entraînement qui date de notre enfance et qu'une longue pratique a fortifiée. Souvent, au lit de mort, j'ai rencontré des hommes qui s'étaient éloignés de l'Eglise et des sacrements depuis leur jeunesse, et qui, malgré tout, n'avaient jamais cessé de faire leur prière du matin et du soir. Ils n'avaient pas totalement oublié Dieu ; Dieu, en retour, se souvenait d'eux à leur dernière heure et leur accordait la grâce du pardon.

Au reste, cette prière aux deux extrémités du jour s'impose. Le matin, vous sortez de ce sommeil de la nuit qui ressemble tant à la mort et vous rentrez dans la vie. Dieu vous a gardé pendant ces heures obscures ; vous lui devez un témoignage de reconnaissance. Et voici un jour nouveau qui va vous saisir et vous emporter. Dans quels chemins ? où ? Vous n'en savez rien. Périls du corps, périls de l'âme vous guettent ; la douleur et le malheur, qui prennent tant de visages et de formes, s'apprêtent peut-être à fondre sur vous. N'est-il pas juste et prudent que vous appeliez sur vous la protection de Celui qui tient votre destinée dans sa main ?

Le soir, vous vous retrouvez dans votre chambre, l'âme chargée de toutes les actions du jour, chargée des mérites de vos vertus comme une abeille du pollen des fleurs ; chargée de vos fautes peut-être, comme le voyageur dont les pieds, sur des routes défoncées et boueuses, se sont alourdis des fanges du monde. N'est-il pas juste et prudent, avant de rentrer dans les obscurités de la nuit et du sommeil, de remercier Celui qui vous a sauvé du mal, ou d'implorer de ses bontés et de sa pitié le pardon de vos défaillances ?

De toute façon, enfin, n'est-il pas convenable que, le matin et le soir, vous entriez en rapport de foi et d'amour avec votre Dieu ? Vous le comprenez trop bien pour que j'y insiste davantage.

Nous prierons donc fidèlement matin et soir, chaque jour. Mais nous prierons surtout le dimanche, car cette prière dominicale est de commandement.

III. — Il faut prier surtout le dimanche, nous dit le catéchisme, et nous en savons tous la raison : c'est que Dieu s'est réservé ce jour, le septième de la semaine. Pour ménager l'organisme humain dont les forces sont limitées et qui ne peut fournir qu'une certaine somme de travail, pour entraver aussi, autant que possible, l'exploitation de l'homme par l'homme en ménageant quelque répit à ceux qui doivent servir et peiner pour vivre, il a voulu que ce jour fût un jour de repos pour le corps. Les bras, ce jour-là, laisseront la charrue dans les champs ou sous le hangar, l'outil dans l'atelier, dans la carrière et dans la mine ; et les bêtes elles-mêmes auront leurs heures de relâche.

L'âme, elle, se reposera en Dieu. Ce sera le jour du culte rituel, le jour de la messe, des vêpres, des sermons, des saluts, des réunions pieuses ; le jour où les chrétiens se rassembleront dans leurs églises, et là, dans une fraternelle union, union de tous les esprits, de tous les cœurs, de toutes les volontés, ils donneront à Dieu les marques de leur adoration, de leur amour par-dessus tout, de leur inviolable fidélité : obligation trop négligée de notre temps, mais que vous, m. f., j'en suis assuré, vous ne transgresserez jamais.

Il est enfin certaines circonstances de la vie où la prière est pour nous encore obligatoire.

IV. — Il faut prier dans la tentation.

La tentation, comme vous le savez, se présente à nous sous bien des formes. Elle nous prend par les sens, elle nous prend par l'esprit, elle nous prend par le cœur. Elle connaît notre point faible, et c'est sur ce point qu'elle porte l'attaque. Nous sommes tentés d'orgueil, d'avarice, d'immoralité, d'intempérance, d'envie, d'aversion et de haine, d'emportement et de colère. Les sept démons tournent autour de nous, prêts à nous dévorer, tels des lions affamés, nous dit S. Pierre. Qui luttera avec nous contre eux ?

La tentation a une autre forme, celle du découragement et de la révolte, lorsque la douleur tombe sur nous comme la foudre, ou, à force de durer, se fait écrasante et que nous sentons notre impuissance contre sa force qui nous broie. Qui nous aidera à rassembler nos énergies et à triompher de nous-mêmes ? Mais voici la plus redou-

table de toutes les tentations. Je dis : la plus redoutable, parce que, si je puis m'exprimer ainsi, elle risque de couper les ponts entre nous et Dieu : c'est la tentation contre la foi.

Il arrive que les vérités révélées, qui nous paraissaient auparavant si claires, s'obscurcissent. On marchait dans la lumière, on marche dans la nuit. On fait encore les gestes des croyants, mais l'âme et le cœur, semble-t-il, n'y sont plus. On croit tout perdu. A la vérité, on se trompe ; la foi n'est pas morte, elle dort. Cependant, si l'on possède cet inappréciable trésor, on souffre de cette crise. On s'y trouve comme noyé dans une ombre froide où se dressent, menaçants, les fantômes des objections que ressassent les ignorants et les esprits forts.

D'autres fois, c'est plus grave. Le doute n'est plus à la surface de notre âme, il y est entré et il y a fait ses ravages. Notre pensée affolée se fixe sur certains dogmes ou sur certaines lois morales qui lui paraissent inacceptables ou intolérables. Nous sommes tentés de négations partielles. Ou bien toute la doctrine, d'un bloc, nous apparaît comme une construction branlante qui ne peut être l'abri de notre âme. Nos passions nous crient : « Laisse tout cela ! Tout cela n'est que chimère ! Vis ta vie comme tout le monde ! » Le danger est alors immense, et vous savez combien de jeunes gens et d'hommes même y succombent. Qui nous aidera à ressaisir le sentiment consolant de notre foi ? Que faire pour sortir de ces tumultes intérieurs ? Que faire pour résister à ces pensées instinctives ou provoquées par l'esprit du mal, dont l'aboutissement risque d'être la chute lourde et quelquefois mortelle ?

Un seul recours, m. f., priez. « Priez, dit Notre-Seigneur, afin que vous n'entriez pas en tentation, » c'est-à-dire afin de la prévenir et de la vaincre, à l'heure où elle vous donnera l'assaut. Priez ; la prière apaisera vos sens et calmera la rébellion de vos mauvais instincts. Priez ; la prière vous obtiendra la patience et la résignation. Priez ; la prière fera la lumière, et les brouillards ou les nuages qui obscurcissaient votre foi se dissiperont, comme il arrive au lever du soleil ou quand un grand coup de vent balaie la face du ciel !

V. — Reste une dernière prescription : il faut prier dans le danger.

Il est d'autres dangers que ceux que notre âme est exposée à courir et qu'elle court en effet. Ce sont ceux qui sont continuellement suspendus sur nos vies : la maladie, l'accident, la mort. Il est rare qu'une existence entière se passe sans que lui soit infligée l'épreuve de la maladie. Il arrive même qu'il soit dans la destinée de plusieurs de toujours souffrir, heureux quand ils ne sont pas cloués sur un lit pendant des années et jusqu'à la fin. L'accident n'est pas moins fréquent, de nos jours surtout, où la folie du mouvement nous emporte et souvent nous brise. Trains, automobiles, motocyclettes, avions, navires, permettez-moi cette expression, autant de machines à se casser le cou ! Nous en sommes avertis tous les jours par les journaux, quand nous n'en sommes pas les témoins ou les victimes. La mort enfin est installée à demeure dans le monde, frappe à toutes les portes, entre sans attendre la permission et n'épargne personne.

Ce sont là des heures solennelles pour chacun de nous, décisives pour ceux qui, comme nous, ont la foi. C'est pourquoi la religion nous demande de nous souvenir de Dieu à ces heures-là, de l'implorer et de nous confier à lui. La prière soutiendra le malade dans ses souffrances ; elle mettra la victime de l'accident dans cet état de charité qui lui permettra de n'en pas craindre les suites pour le salut de son âme ; elle adoucira les derniers moments du moribond en l'unissant au Juge miséricordieux devant qui il va comparaître. Dans tous les cas, la prière est la plus sage des précautions morales, et jamais personne n'aura à se repentir d'y avoir recouru.

* *

Vous connaissez maintenant dans le détail, m. f., les prescriptions de notre religion relatives aux temps, heures et circonstances où nous devons prier. La plupart d'entre vous y obéissent : que ceux-là conservent leurs pieuses habitudes et progressent dans la piété qu'elles attestent ! S'il en est d'autre ici qui ont plus ou moins négligé leur devoir, qu'ils entreprennent avec courage de le remplir désormais. Ils ne pensaient jamais à Dieu au cours de la journée : que, dès leur lever, ils lui consacrent toutes leurs heures et toutes leurs actions ! Ils manquaient l'une ou l'autre des prières du matin et du soir, ou bien ils n'en faisaient aucune, se levant et se couchant comme le font les êtres sans raison : que, dès aujourd'hui, ils reprennent un exercice religieux qu'ils n'auraient jamais dû oublier ! Ils ne sanctifiaient pas le dimanche : qu'ils le sanctifient désormais, c'est l'ordre de Dieu même. Ils se laissaient envahir et vaincre par la tentation : qu'ils lui résistent désormais et en triomphent par la prière ! Ils subissaient passivement le danger : que désormais ils le conjurent dès qu'il apparaît, en appelant à leur secours Celui qui, seul, peut, s'il le veut, les arracher à sa menace et les sauver ! Agir ainsi, ce sera, pour eux et pour nous tous, suivre les préceptes de notre sainte Mère l'Eglise, rendre à Dieu le culte qui lui est dû, lui prouver notre amour et notre fidélité, et attirer sur nos vies des bénédictions certaines. Ainsi soit-il.

XI

EFFICACITÉ DE LA PRIÈRE

Mes frères,

Nous ne pouvons douter, nous chrétiens, de l'efficacité de la prière. Nous ne le pouvons pas, parce que nous en avons pour preuves la parole de Dieu, la parole de Notre-Seigneur et des faits réellement innombrables.

Mon but dans cette instruction est de vous prouver cette efficacité par des exemples. Je les tire de l'Ancien Testament, du Nouveau Testament, de notre histoire enfin. Vous verrez que la forte parole de Notre-Seigneur : « Je vous le dis : demandez, et l'on vous donnera ; cherchez, et vous trouverez ; frappez, et l'on vous ouvrira, car qui demande reçoit, qui cherche trouve, et l'on ouvre à qui frappe », vous verrez, dis-je, que cette parole est confirmée par les faits, et quelquefois avec un éclat et une soudaineté extraordinaires.

I

Les grands et saints personnages dont nous parle la Bible, furent, en même temps que d'ardents croyants, des suppliants, j'oserai dire, obstinés et infatigables. Ils entreprennent Dieu avec une confiance, une persévérance, une sorte d'audace nés dans leur cœur d'une foi imperturbable. Aussi est-il rare que Dieu leur résiste. Touché, presque toujours il cède, il accorde ce qui est demandé, fût-ce des prodiges.

Moïse était en colloque avec l'Eternel sur la Montagne, et il tardait à en descendre. Pendant qu'il était là-haut, le peuple dit à Aaron : « Nous ne savons ce qu'est devenu cet homme qui nous a fait sortir d'Egypte ». Puis ils apportent les anneaux d'or et les boucles d'oreilles de leurs femmes, et somment Aaron de fabriquer une idole. Aaron jette le tout dans le creuset, il fabrique un veau d'or à l'image du bœuf Apis des Egyptiens, et tous ils l'adorent. Péché d'idolâtrie, faute énorme qui mérite un châtiment impitoyable : « Laisse-moi ! dit le Seigneur à Moïse. Ma colère va les consumer ! » Moïse prie pour son peuple. Il prie : la juste colère du Seigneur s'apaise, et le peuple criminel est sauvé. (Ex., xxxii).

Josué, qui remplaça Moïse et qui entra dans la terre de promission, veut achever la défaite d'une armée qui s'oppose à son passage. Il demande à Dieu de prolonger le jour. Le soleil s'arrêta-t-il au milieu du ciel ? Ce qui est sûr, c'est qu'il n'y a point eu de jour comme celui-là ni avant, ni après. « L'Eternel, dit le texte sacré, avait écouté la voix d'un homme ! » (Jos., x).

Daniel, pour ne pas trahir sa foi, a refusé d'obéir à l'édit royal qui commande d'adorer les faux dieux. Il est jeté dans la fosse aux lions. Daniel prie. Un ange descend qui ferme la gueule des lions. Pas une blessure. Daniel a été entendu.

La ville de Béthulie, cernée par l'armée d'Holopherne, va être prise, saccagée, livrée aux violences païennes. Judith prie le Dieu d'Israël. Faible femme, elle tue le chef des envahisseurs, et l'armée formidable est en déroute. Elle aussi elle a été entendue.

Les prophètes Elie et Elisée prient ; les miracles succèdent aux miracles : le feu tombe du ciel ; de fertilisantes pluies arrosent et fécondent la terre desséchée ; des malades sont guéris, des morts sont rappelés du tombeau. Eux aussi ils ont été entendus.

Salomon demande la sagesse. Dieu la lui donne, jusqu'à ce qu'une infidélité incompréhensible le force de la lui retirer. Il a été entendu.

Le roi Ezéchias va mourir : il prie, sa vie est prolongée de quinze ans. Il a été entendu.

Judas Machabée et ses soldats prient avant un combat qui va décider du sort de la patrie. Ils prient encore en combattant. Trois mille Israélites massacrent ou mettent en fuite trente cinq mille ennemis.

Ce ne sont là que quelques exemples choisis entre bien d'autres. Ils suffisent à vous montrer d'après les saints Livres, la puissance et l'efficacité de la prière. La même démonstration par les faits est encore plus éclatante dans l'Evangile.

II

Dans l'Evangile, Dieu se fait plus proche des pauvres hommes. Il leur a envoyé son Fils unique qui, en même temps qu'il prend la nature humaine, incarne l'infinie bonté. Jésus passe au milieu du peuple : toutes les détresses, toutes les infirmités du corps et de l'âme, toutes les douleurs viennent à lui, avec cette intensité de désir et de confiance qu'elles inspirent aux malheureux. Jésus écoute tous ces cris, se penche sur toutes ces misères, et accorde, au nom de son Père céleste et en son propre nom, les grâces demandées.

Voici une femme, une mère, la Chananéenne : « Aie pitié de moi, Seigneur, Fils de David ! gémit-elle. Ma fille est cruellement tourmentée par le démon ! » Repoussée, elle insiste, avec quel accent ! « Femme, lui dit Jésus, ta foi est grande ; qu'il te soit fait comme tu désires ! » Et, à l'heure même, sa fille est guérie. (Math., xv, 21-28).

Au pied du Thabor où il vient d'apparaître transfiguré et environné d'une gloire éblouissante, un homme l'attend. A peine a-t-il pu rejoindre le divin Maître qu'il se jette à ses genoux : « Seigneur, ayez pitié de mon fils : il est épileptique, il souffre, il tombe dans le feu, dans l'eau. » La poignante prière n'est pas achevée que l'enfant est guéri. (Math., xvi, 14 18).

Un jour, comme il sortait de Jéricho, deux aveugles, assis au bord du chemin, entendent dire que Jésus est là ; ils se lèvent et crient : « Aie pitié de nous ! » On veut les faire taire ; ils crient plus fort : « Aie pitié de nous ! » Jésus, ému de compassion, touche leurs yeux ; ils voient. (Math., xxi, 29-34).

Il est au bord du lac de Galilée. Un des chefs de la Synagogue, nommé Jaïre, vient à lui, se jette à ses pieds : « Ma petite fille est à l'extrémité, dit-il en pleurant ; viens, impose-lui les mains, elle sera sauvée ! » Jésus se rend à la maison. L'enfant est morte. Il lui prend les mains et lui dit : « Petite fille, lève-toi ! » La petite fille se lève et marche. (Marc, v, 21-43).

Un aveugle du nom de Bartimée, un misérable mendiant, se trouve sur le passage de Jésus. Il se dresse, jette son manteau, court, crie, supplie : « Que veux-tu ? » dit Jésus. — « Faites que je

voie ! » — « Va, ta foi t'a sauvé ». L'aveugle a recouvré la vue, et il suit le Sauveur dans le chemin. (Marc, x, 46-52),

Une femme, une pécheresse déshonorée aux yeux du public, sait que Jésus est à table dans la maison d'un Pharisien. Elle se présente, un vase d'albâtre plein d'un parfum précieux dans les mains. Arrivée près de Jésus, elle verse le contenu du vase sur les pieds qu'elle mouille du flot de ses pleurs, les essuie avec les longes tresses de ses cheveux. Elle ne dit rien, mais ce qu'elle fait est la plus fervente des prières. « Va, lui dit Celui qui seul a le droit de pardonner aux pécheurs, va, tes péchés te sont remis ! » (Luc, vii, 36-50).

Des foules de malades et d'infirmes se pressent autour de lui ; il en vient de partout, des villages et des villes ; on range les malheureux sur des lits, au milieu des places publiques. Tous tendent leurs mains vers lui, n'aspirant qu'à toucher le bord de sa robe. Geste de supplication, de confiance éperdue. Et tous, nous dit l'Evangéliste, tous étaient guéris ! On peut dire, m. f., que Notre-Seigneur n'a jamais résisté à une prière. Il a répondu au premier appel de la détresse humaine. Au moindre signe de foi, touché jusqu'au fond de son cœur débordant de pitié, il a accordé la guérison, le pardon, la vie. Il n'a pas changé, son Cœur est toujours le même. La prière qui s'adresse à lui ne peut donc manquer d'être efficace, et c'est encore ce que prouve à merveille l'histoire des âmes depuis deux mille ans.

III

Les grâces obtenues par la prière dans l'Eglise, depuis sa fondation, sont de tous les jours, de toutes les heures, de toutes les minutes. Il y en a d'éclatantes ; il y en a de cachées ; mais le flot coule d'en haut incessant, avec la même surabondance et sans arrêt.

Des grâces éclatantes sont obtenues par la prière. En voici quelques-unes.

Aux premiers jours de l'Eglise, le diacre S. Etienne est accusé, par la Synagogue dite des *Affranchis* et quelques autres, d'avoir blasphémé Dieu et Moïse. Jérusalem est soulevée, le peuple en fureur. Le Sanhédrin fait comparaître Etienne, Etienne confond les juges. Il est condamné à mourir lapidé, traîné hors de la ville. Un jeune homme est là, debout près du champ du supplice. C'est Saul, que l'ardeur de sa foi en la loi juive a fanatisé. Saul garde les vêtements des bourreaux, tout triomphant de voir mourir un chrétien. Alors qu'il va expirer, Etienne lève les yeux au ciel ; il prie, il dit : « Seigneur Jésus, reçois mon esprit ! » Puis, d'une voix forte, à genoux sous les pierres qui l'écrasent : « Seigneur, ne leur impute pas ce péché. » Il dit et meurt. Sa mort fut le signal de conversions nombreuses et, parmi celles-là, de la conversion de ce Saul fanatique, qui va devenir l'apôtre invincible, le plus grand convertisseur qui fut jamais.

Une mère a un fils passionné de science, de littérature et de plaisir. Un jour, trompant la vigilance de cette mère, il s'en va dans les villes étrangères. Monique, c'est son nom, reste sur la terre africaine et prie pour son Augustin qui court l'Italie et professe les belles-lettres tour à tour à Rome et à Milan. Le malheureux tombe dans toutes les erreurs de l'esprit et des sens. Monique prie toujours. Elle prie avec persévérance, elle prie avec larmes, elle prie pendant des années. A la fin, elle est exaucée. Augustin se convertit, devient prêtre, évêque, Docteur de l'Eglise, une des gloires les plus hautes du christianisme.

Aux sombres jours de la Guerre de Cent ans, la France est livrée aux Anglais qui la piétinent, la pillent, la ruinent, en attendant de l'asservir. Des villes sont mises à sac, des villages brûlés, des églises rasées. Encore quelques mois, quelques semaines peut-être, un roi d'Angleterre régnera dans Paris. Mais il y a, dans le bourg de Domremy en Lorraine, une petite fille qui souffre des malheurs de la France, qui pleure et qui prie. S. Michel, sainte Catherine et sainte Marguerite lui apparaissent et lui ordonnent au nom de Dieu de délivrer son pays du joug de l'étranger. Elle a dix-sept ans. Elle part, délivre Orléans, force toutes les bastilles anglaises à se rendre ou à fuir, fait sacrer le roi à Reims, et rend en quelques mois la France aux Français.

En 1571, les Turcs menacent l'Europe. S'ils sont vainqueurs, la victoire est le triomphe de l'Islam sur le Christianisme, de la barbarie sur la civilisation. Don Juan d'Autriche rencontre leur flotte à Lépante. Quel sera le sort de la bataille ? Le pape Pie V prie ; à l'heure où les Turcs défaits sont en fuite, le Pontife a une révélation ; le Christianisme et la civilisation sont sauvés ; Dieu l'a entendu.

Parcourez l'histoire de l'Eglise et la vie des Saints, vous y lirez de ces traits merveilleux par centaines. Mais est-il donc nécessaire de reculer si loin dans le passé ?

Des preuves que la prière est toujours aussi efficace, nous en avons, chaque jour, dans notre vie individuelle et publique. Qui d'entre nous n'a pas eu, en certaines circonstances, la conviction absolue, appuyée sur des signes évidents, qu'il avait été exaucé ? Visitez nos sanctuaires : qu'est-ce que ces plaques de marbre, ces croix de la Légion d'honneur, accrochées à la sainte muraille, ces cœurs d'or et d'argent, tous ces ex-voto, si nombreux en certains lieux de pèlerinage célèbres qu'un jour ne suffirait pas à les compter ? Ceux qui les ont offerts avaient prié ; ils ont été exaucés. Ces ex-voto sont des preuves parlantes de l'efficacité de la prière.

Vous voulez prendre cette efficacité sur le fait ? Allez à Lourdes. Là, vous verrez des malades et des infirmes comme ceux qui se pressaient jadis sur le passage de Notre Seigneur, alors qu'il parcourait les villes et les villages de la Galilée et de la Judée. Voyez leurs yeux fixés sur la Vierge ou sur l'Hostie ; voyez leurs mains jointes ; entendez

leurs supplications : ils prient. Et tout à coup voilà que l'un d'eux se lève. Il était rongé d'un cancer, le cancer a disparu. Il souffrait d'un ulcère à l'estomac : il ne souffre plus ; l'ulcère est guéri. Il était pourri de tuberculose : ses poumons sont redevenus sains. Il ne pouvait marcher : il marche. Qu'est-ce que prouvent ces faits vus par tous, contrôlés par tous, indéniables ? L'efficacité de la prière.

J'étais naguère dans une paroisse où une Vierge noire, depuis quinze cents ans, attire de nombreux pèlerins. Le vénérable et zélé curé me fit visiter son église. Une belle chapelle était en réparation. Des vitraux de prix, des lampes précieuses, des mosaïques attirent mon attention. « Tout cela, lui dis-je, doit vous coûter des sommes folles ? — Evidemment, me répondit-il. Mais la Vierge pieusement invoquée fait des prodiges, et ceux dont la prière a attiré ses grâces m'envoient en reconnaissance les sommes qu'il me faut. Personnellement, vous le voyez, ajoutait-il modestement, je ne suis pour rien dans ces splendeurs. » La saisissez-vous encore sur le fait, l'efficacité de la prière ?...

Deux moyens se présentaient à moi, m. f., de vous démontrer cette efficacité certaine : d'une part l'Ecriture et le raisonnement ; de l'autre le rappel des faits positifs qui mettent, pour ainsi dire, la vérité sous vos yeux. J'ai choisi ce dernier parti. J'espère avoir par là entraîné et formé vos convictions, et en même temps excité votre foi et votre confiance. Biens temporels, biens spirituels, il n'est personne parmi vous qui n'ait quelque grâce à implorer de la bonté divine. Demandez donc et vous recevrez, Jésus l'a dit, et l'expérience en répond.

Je ne vous ai cité que quelques exemples ; combien d'autres aussi éclatants pourrais-je vous citer encore ! Après en avoir demandé à la terre, nous pourrions en demander au ciel, car toutes les âmes sauvées ne l'ont été que par la prière. C'est pourquoi je termine en vous disant : Confiance, Dieu est bon, il est notre Père infiniment tendre et miséricordieux. *Deus misericors et clemens*, il est miséricordieux et clément ; *misericors et propitius*, il est miséricordieux et toujours prêt à intervenir pour notre bien. *Pater noster misericors est*. Il est notre Père, a dit Jésus, et il a pitié. Confiance, encore une fois !

Un grand poète écrivait un jour : « Je crois à la prière. Une fourmi, au moment où mon pied va l'écraser, ne joindrait pas en vain ses deux petites pattes misérables vers moi ; je serais bon pour elle. Pourquoi Dieu ne serait-il pas bon pour moi ? [1] » Cette parole magnifique autorise tous les espoirs. Ne nous lassons donc pas de prier. Nous sommes devant Dieu plus que des insectes ; nous sommes ses fils bien-aimés ; il nous entendra et nous exaucera. Ainsi soit-il.

---

[1] Raymond Escholier, *La vie glorieuse de Victor Hugo*, p. 399.

XII

OBJECTION CONTRE L'EFFICACITÉ DE LA PRIÈRE

Mes frères,

L'objection contre l'efficacité de la prière, que je veux attaquer et réfuter aujourd'hui, m'a été faite plus d'une fois par des chrétiens instruits, mais découragés parce qu'ils n'avaient pas été exaucés dans leurs demandes. Ces pauvres âmes, déçues, se mettaient à douter, ne savaient plus que penser, et restaient avec leurs désirs meurtris, privées de tout espoir et moralement abattues.

— Il n'est pas vrai, gémissaient-ils, que la prière est utile. Elle est un cri dans le vide vers quelqu'un qui n'a jamais répondu, qui ne répond jamais, qui ne répondra jamais !

Leur doute angoissé rejoint, comme vous le voyez, la négation radicale des incrédules.

C'est la souvenance de leur peine qui me pousse à aborder aujourd'hui cette question de l'inefficacité de certaines prières. Je la juge très importante, et je suis convaincu que, si je puis vous éclairer à son sujet, je vous aurai rendu, par la grâce de Dieu, un signalé service.

Nous allons donc, m. f., exposer l'objection dans toute sa force ; j'y répondrai ensuite loyalement.

I

Cette objection de la prière inexaucée s'appuie sur des textes évangéliques qui semblent, en effet, formels. Notre-Seigneur a recommandé souvent à ses disciples, — à tous les fidèles par conséquent, — de nous adresser à Dieu dans nos nécessités spirituelles et dans nos besoins corporels et matériels eux-mêmes.

Jésus a dit : « Si vous demandez quoi que ce soit à mon Père en mon nom, il vous l'accordera. » (Jo., xvi, 23).

Jésus a dit : « Si deux d'entre vous s'unissent dans la prière ici-bas, quelle que soit la chose qu'ils demandent, mon Père la leur accordera. » (Math., xviii, 19).

Jésus a dit : « Demandez et vous recevrez, cherchez et vous trouverez, frappez et l'on vous ouvrira. Car quiconque demande reçoit, celui qui cherche trouve, et l'on ouvre à celui qui frappe. » (Luc, xi, 10).

Jésus a dit : « Quel est parmi vous le père qui donnera une pierre à son fils, s'il lui demande du pain ? ou s'il lui demande un poisson, lui donnera-t-il, au lieu d'un poisson, un serpent ? » (Luc, xi, 12). Ce qui signifie que Dieu nous donnera toujours ce que nous lui demanderons, cela même.

Jésus a dit encore : « Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, si vous avez la foi, vous l'obtiendrez. » (Jo., xv, 16).

Ce sont là, m'objectent ces âmes découragées dont je parlais, des promesses claires, précises et fermes. Or, ajoutent-elles, j'ai prié, j'ai imploré, j'ai supplié, j'ai demandé de toute ma foi et de

tout mon cœur. Comme à mon père je me suis adressé à Dieu au nom de Jésus ; j'ai fait aussi appel aux miens et nous avons prié ensemble, et je n'ai pas été entendu ; j'ai demandé et je n'ai pas reçu ; j'ai cherché et je n'ai pas trouvé ; j'ai frappé et l'on ne m'a pas ouvert.

Ainsi, les textes que nous venons de citer sont catégoriques. Notre-Seigneur prête à la prière une puissance absolue. La prière peut tout, elle est la source de tous les biens, un trésor où l'on peut puiser sans crainte de l'épuiser jamais et où l'on trouve toujours et infailliblement ce que l'on désire, — et l'expérience nous prouve que celui qui prie n'est pas toujours exaucé. Comment concilier ces affirmations divines avec une pareille constatation ? Que répondre aux âmes croyantes et déçues qui souffrent de leur déception et qui risquent de tomber dans le scepticisme et, dans leur trouble, de se laisser aller au blasphème ?

II

Il faut d'abord poser en principe, m. f., que Notre-Seigneur, qui est la Sagesse incarnée, a parlé raisonnablement dans toutes ses affirmations. Il va de soi que, lorsqu'il a dit que la prière serait toujours entendue, il n'a pas eu l'intention de parler de n'importe quelle prière ayant n'importe quel objet.

Prendre ses expressions au sens absolu serait entrer dans une voie évidemment fausse et aboutir à des absurdités monstrueuses. Vous pourriez alors, avec la certitude d'être entendus, demander la satisfaction d'une passion malhonnête, le succès de la vengeance que vous méditez, comme ces Corses et ces Italiens qui vont faire bénir le poignard qu'ils ont résolu d'enfoncer dans le cœur de leur ennemi, la ruine ou la mort d'une personne qui vous a déplu !... De même, toujours avec la certitude d'être entendus, vous pourriez demander d'être délivrés de la maladie, des accidents et de la mort, une modification dans les mouvements de l'univers, un changement dans l'ordre des saisons, un printemps éternel !

Dans le premier cas, ce serait l'anéantissement de l'ordre moral, dans l'autre, un bouleversement de la nature, et dans l'un et l'autre cas, des faveurs extravagantes, pour ne pas dire absolument folles.

Vous le voyez donc, il ne faut pas prendre les paroles de Notre-Seigneur sur la prière absolument à la lettre. Elles sont vraies, mais dans un ordre particulier et non dans l'ordre universel.

C'est ainsi que Jésus nous dit que Dieu son Père nous accordera tout ce que nous demanderons. Or, peut-être croyez-vous, quand vous entendez citer ce texte, qu'il parle de n'importe quel bien de n'importe quelle espèce. Allez jusqu'au bout du texte, et vous verrez que ce *tout* s'applique aux biens spirituels uniquement, car, après avoir comparé le Père céleste à un homme qui ne donne pas à son fils une pierre pour du pain, un serpent pour un poisson, un scorpion pour un œuf, il ajoute aussitôt : « Si donc, imparfaits comme vous êtes, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, à combien plus forte raison ce Père céleste donnera-t-il le *Saint-Esprit* à ceux qui le demandent ! » (Luc, XI, 13).

Dans la pensée de Jésus, il s'agit donc ici *uniquement* des biens spirituels. Ces biens-là, jamais Dieu ne les refuse.

— N'avons-nous donc le droit de ne demander que les grâces spirituelles qui visent notre salut ?

— Non, vous pourrez demander ce que vous voudrez, pourvu que vos demandes soient raisonnables !

— J'ai demandé la conversion de mon père, de mon fils, de mon ami. Peut-on demander rien de plus raisonnable ?

— D'abord, vous ne savez pas si votre prière n'a pas été exaucée, ou ne le sera pas un jour ou l'autre. Puis il faut vous dire que la grâce de Dieu, dans un cas pareil, se heurte à une volonté libre. Si vous n'êtes pas entendu, c'est qu'il y a un obstacle interposé qui rend la prière inopérante. Il est rare, cependant, que de telles prières n'atteignent pas leur but, ne fût-ce qu'à la mort, dans ces derniers instants où, entre Dieu et l'âme, il se passe des choses mystérieuses et que nous sentons devoir être toutes de miséricorde.

— J'étais aux prises avec des difficultés intérieures et extérieures que j'étais impuissant à surmonter. J'ai prié de tout mon cœur et de toute ma foi. Rien !

Attendez ! persévérez ! Ou vous serez écouté, ou quelque grâce d'intuition vous fera pénétrer le dessein de miséricorde qui a permis que cette dure épreuve vous fût imposée. Quand Notre-Seigneur nous dit de frapper, il ne nous dit pas de ne frapper qu'un seul coup ; quand il nous dit de chercher, il ne nous dit pas de ne chercher qu'un quart d'heure ; quand il nous dit de demander, il ne nous dit pas de formuler une seule demande. Cela veut dire : Ne vous taisez pas que vous n'ayez reçu ; ne vous retirez point que vous n'ayez trouvé ; ne cessez point de frapper qu'on ne vous ait ouvert. Cela veut dire : Persévérez, vous serez entendu.

Il n'y a qu'un cas où Dieu refuse de nous entendre, et c'est S. Jacques qui le cite et le détermine : « Si vous n'avez rien obtenu, écrit-il aux chrétiens de son Eglise, c'est que vous avez mal prié dans le but de satisfaire vos passions. » (IV, 3).

On prie mal, quand on prie sans avoir pardonné à ses frères. On prie mal, quand on ne prie pas au nom de Jésus, intermédiaire obligé entre son Père et nous. On prie mal, quand on prie sans foi et sans confiance. On prie mal, quand on prie sans piété et sans humilité.

On prie mal, quand on se lasse de prier, quand on manque de persévérance. Si votre prière a l'un ou l'autre de ces défauts, ne vous étonnez pas du silence ou de l'inaction de Dieu : vous n'aurez pas rempli les conditions du succès.

De même, si vous demandez à Dieu de favoriser vos passions, vous lui demandez ce qu'il défend ; il se contredirait en vous l'accordant : il ne peut donc faire droit à vos implorations.

— J'ai demandé le succès dans mes affaires, l'aisance, une fortune dont je suis sûr que je n'aurais pas abusé Mes affaires périclitent toujours, l'aisance n'est pas venue et la fortune ne m'a pas encore souri.

— Si Dieu écoute toujours les prières qui implorent les biens spirituels, il n'exauce pas toujours celles qui réclament des biens temporels. La raison en est simple, et vous la comprendrez sans que j'y insiste : c'est que les biens temporels font souvent courir un danger à notre âme. Vous demandez la fortune : vous en servirez-vous bien ? Vous l'affirmez ; en êtes-vous certain ? — La santé : êtes-vous sûr qu'il ne vous est pas meilleur d'en être privé ? — La santé d'une personne aimée : Est-ce la volonté de Dieu que cette personne guérisse, et ne lui est-il pas plus utile de souffrir ? — Le succès d'une entreprise ou d'une affaire : savez-vous ce qui sortira de ce succès ? Souvent ce que nous demandons avec insistance serait la cause ou l'instrument de nos plus douloureuses peines, l'obstacle le plus sûr à nos fins dernières. Demandez, mais laissez Dieu juge. C'est un Père : il sera toujours touché de votre confiance, et s'il ne vous accorde pas ce qui vous plaît, vous n'y perdrez rien...

Telles sont les réponses qui infirment l'objection prétendument redoutable que je formulais en commençant. Pesez-les : vous verrez qu'elles sont sages.

Le plus souvent, si nous ne sommes pas exaucés, ne nous y trompons pas, c'est notre faute. Nous n'étions pas dans les dispositions voulues, nous n'avons pas persévéré, nous avons manqué de confiance. Ne nous lassons pas : l'aiguille tourne au cadran de l'horloge ; l'heure sonnera. Il a dit : « Demandez et vous recevrez. » Faites comme le mendiant qui tend la main en gémissant, et qui finit par attendrir ou lasser le passant qu'il sollicite. Il a dit : « Cherchez et vous trouverez. » Cherchez comme le prospecteur qui veut découvrir un filon d'or ou d'argent. Il a dit : « Frappez et l'on vous ouvrira. » Ne vous contentez pas d'un coup : redoublez ; cognez ; frappez à coups de poing jusqu'à ce qu'on vous ouvre. C'est promis, on vous ouvrira.

On vous ouvrira, car la prière est toujours efficace. Elle l'est, quand nous obtenons ce que nous demandons. Elle l'est, quand nous n'obtenons pas ce que nous demandons. Elle l'est, quand nous obtenons quelque chose de meilleur que ce que nous demandons. Elle l'est, quand Dieu, écoutant les conseils de sa sagesse, refuse pour notre bien de nous exaucer selon nos désirs, car alors l'objet de nos désirs causerait notre perte, et c'est qu'il veut notre salut.

Rejetez donc, m. f., la vaine objection que j'ai combattue dans cet entretien, et ayez confiance dans la bonté du Père qui s'est engagé à procurer à ses enfants les bienfaits spirituels et temporels nécessaires à leur salut, en attendant l'éternelle félicité. Ainsi soit-il.

XIII

AUTRES OBJECTIONS CONTRE LA PRIÈRE

Mes frères,

Les objections contre la prière, contre son efficacité, son utilité, sa convenance même, sont nombreuses et paraissent fortes à ceux qui ne réfléchissent pas. Or comme ceux qui ne réfléchissent pas sont foule, — le prophète va même jusqu'à dire qu'ils embrassent la totalité des hommes : *nullus est qui recogitet corde* (Jér., XII, 11), — vous voyez, sans que j'y insiste, le danger qui, au point de vue religieux, menace les âmes et plus particulièrement les âmes chrétiennes.

Ce qui augmente ce danger, c'est que, parmi ces objections, il en est de frappantes qui assomment d'un coup, pour ainsi dire, un esprit peu instruit, et d'autres si subtiles qu'on a toutes les peines du monde à en trouver le point faible, quand on le trouve.

De là, pour nous qui sommes chargés de vous éclairer et de sauvegarder votre foi, le devoir de vous montrer la futilité, la puérilité de ces contradictions, pour frappantes ou captieuses qu'elles soient.

Nous embrasserons aujourd'hui plusieurs objections opposées à la prière, trois d'entre elles en particulier, les plus courantes :

1° Inutile de prier ; Dieu ne peut changer les lois du monde, puisque c'est lui qui les a posées ; — 2° Inutile de prier : Dieu connaît nos besoins mieux que nous ; — 3° Si la prière est efficace, tout effort individuel et social est superflu.

Examinons ces difficultés l'une après l'autre.

I

Voici, dans sa formule la plus répandue, la première objection contre la prière : — « Dieu, nous dit on, gouverne le monde par des lois générales et immuables. Il ne peut donc pas se permettre de ces interventions particulières, grâces ou miracles, qui trahiraient en lui un Maître capricieux. Dieu ne changera pas pour nous le cours inviolable des choses ; il est, par conséquent, inutile de le prier. »

Si nous en croyons ces raisonneurs, Dieu, relégué dans son ciel, n'a rien à faire avec le monde et les choses humaines. « Dieu, comme on l'a dit spirituellement, en créant le monde, se serait mis les poucettes ! Il les aurait mises à l'homme et ils vivraient tous deux dans une captivité mutuelle, séparés l'un de l'autre par des lois que Dieu aurait faites pour l'homme et qui domineraient à la fois Dieu et l'homme ! [1] » Nul

[1] Bougaud, *Le Christianisme et les temps présents*, t. v.

besoin d'insister pour montrer le ridicule d'une pareille idée.

Mais on donne à l'objection un aspect plus spécieux : — « Quelle folie de prier Dieu ! Quelle impiété de lui adresser nos vœux ! C'est croire qu'il est possible d'éclairer son intelligence, de changer son cœur et de l'induire à se corriger. C'est méconnaître la nécessité qui gouverne son immuable sagesse. Il est soumis au Destin. Disons mieux : le Destin, c'est lui. Ses volontés sont des lois qu'il subit comme nous. Il ordonne une fois, il obéit toujours. Libre et puissant dans sa soumission, c'est à lui-même qu'il obéit. Tous les événements du monde sont le déroulement de ses intentions premières et souveraines. Contre lui-même son impuissance est infinie [1]. »

Ainsi parle un sophiste de notre temps.

Cette objection, qu'un esprit subtil a glissée dans un roman à visées philosophiques, prouve à quel point sont inattentifs les incrédules qui se mêlent de raisonner sur les choses de la religion. On veut voir ici, dans la prière, une folie et une impiété. Ce sont là de bien gros mots, surtout quand on les applique à un besoin du cœur de l'homme, si naturel et si profond qu'il ne se distingue pas d'un instinct. Et l'on sait qu'il n'y a pas d'instinct qui soit fou ou impie. Mais passons. Ce que l'on veut insinuer ici, c'est que la prière suppose que Dieu peut changer, se déjuger, vouloir ce qu'il ne voulait pas, ne plus vouloir ce qu'il voulait. « Dieu, nous dit-on d'un accent de triomphe, est immuable. Ses volontés sont des lois inviolables, que lui-même ne saurait rapporter. »

Et pourquoi, s'il vous plaît, Dieu, qui a établi les lois de l'univers, ne pourrait-il pas les suspendre et infléchir l'ordre universel qu'il a créé ? Pourquoi encore et de quel droit déclarez-vous ces lois immuables, comme d'autres déclarent certaines lois politiques intangibles ? Ces lois ne sont pas plus immuables ou intangibles les unes que les autres. Vos lois politiques, vous pouvez les changer quand vous voudrez, et les lois du monde, Dieu ne pourra les modifier quand il voudra ?

Au surplus, il n'y a pas de lois inflexibles, et vous pouvez vous en rendre compte, sans être pour cela des savants de premier ordre. Il suffit d'ouvrir les yeux. Il y a une loi d'après laquelle le feu vous brûlera si vous y touchez ; il y a aussi une loi qui veut que votre douleur soit anéantie par le chloroforme. Il y a une loi qui veut qu'on meure de certaines fièvres ; il y a une autre loi qui fait que vous êtes guéri par la quinine. Il y a une loi qui veut que la foudre tue ; il y en a une autre qui veut que le paratonnerre vous préserve de la foudre. Il y a une loi qui veut que les corps subissent l'attraction de la terre, que tout poids tombe ; il y a une autre loi qui veut que le mouvement paralyse cette loi tyrannique et que l'avion, grâce à son moteur, s'élève au plus haut des airs.

C'est ainsi que les forces réagissent les unes sur les autres, laissant à l'homme la facilité d'en jouer à sa guise. L'homme peut en jouer, et Dieu ne le pourrait jamais ?

Pourquoi ne pas admettre que la prière est une loi du monde moral qui réagit sur le monde physique, comme les lois physiques réagissent les unes sur les autres ? Direz-vous que Dieu n'a pas pu instituer cette loi-là, comme il a institué les autres ?

— Mais Dieu n'a pas pu varier en ses desseins. Dès là qu'il change d'idées ou de plans, il n'est plus Dieu !...

— Dieu n'est pas semblable à l'homme dont la prévoyance est courte ; il connaît la succession des âges, des temps, des heures. Dieu, d'un regard, embrasse et domine toutes les causes qui doivent agir tour à tour dans la durée, et toute dérogation qu'il jugera bon de faire à telle ou telle loi est prévue par sa prescience et rentre dans cette loi plus haute que Dieu est libre. Dieu « intercale d'avance la prière, cause morale, dans la série des causes qui régiront les événements. »

Dieu gouverne le monde par des lois générales sans doute, mais souvenez-vous, s'il vous plaît, que ces lois générales, c'est lui qui les a posées et qu'il en est le Maître. Il ne ressemble pas à nos chefs d'Etat qui sont soumis comme leurs sujets à la Constitution qu'ils ont edictée ou signée ; il est libre de modifier le monde qu'il a fait en pleine liberté et selon sa sagesse. Si même il veut faire des miracles, qui peut l'en empêcher ?

— Il se déjuge et se contredit !...

— Vous n'avez pas le droit de le dire, encore moins de le penser, car il ne vous a pas confié que les lois qu'il a posées et qui agissent d'ordinaire sur le monde matériel avec une régularité comme mécanique, il ne vous a jamais dit que ces lois sont immuables. C'est vous qui les déclarez intangibles, pas lui. Or, en affirmant cela, vous affirmez ce que vous ne savez pas !

Mais à y bien réfléchir, Dieu n'a pas besoin de changer ses lois immuables pour exaucer la prière. L'exaucement de la prière est justement une de ces lois immuables. Il a prévu nos vœux de toute éternité, et de toute éternité il en a voulu le résultat. La prière a ainsi sa place dans les lois qui régissent l'humanité et le monde : elle est l'accomplissement de desseins éternels [1].

Il y a dans cette objection, tant de fois répétée, que Dieu ne peut changer les lois du monde, une confusion qui constitue un flagrant sophisme, mais un sophisme qu'un esprit juste et tant soit peu délié débrouille sans peine.

[1] A. France, *Sur la pierre blanche*.

[1] Non seulement, dit S. Thomas, la divine Providence a déterminé à l'avance les effets qui doivent se produire dans la suite des temps, mais elle a aussi déterminé l'ordre et les causes de leur provenance, et parmi ces causes figurent les actes humains. Or, la prière est une cause morale ordonnée avec les causes physiques : lorsque nous prions, ce n'est donc pas pour changer les desseins de Dieu, mais pour demander ce qui doit, d'après les desseins, s'accomplir par nos prières. S. Grégoire dit : « L'homme prie pour mériter de recevoir ce que le Tout-Puissant a décrété avant tous les siècles de lui accorder. » (*Sum. theol.*, IIa-IIae, q LXXXIII, art. 2).

II

On objecte encore, à notre principe de la légitimité et de l'efficacité de la prière, que Dieu connaît mieux que nous nos faiblesses et nos besoins, que dès lors il est bien inutile de faire monter vers lui le cri de notre détresse. Il sait tout ; nous n'avons rien à lui apprendre.

Il est évident que Dieu sait, avant nous et mieux que nous, ce qui se passe en nous. Jésus lui-même le dit à ses disciples : « Votre Père sait de quoi vous avez besoin, avant que vous le lui demandiez. » (Math., VI, 4). Aussi ne prions-nous pas Dieu pour le mettre au courant de nos affaires. La prière a un autre but. Son but, c'est de nous mettre en rapport avec Dieu, c'est de nous entretenir avec lui comme un enfant avec son père ; c'est de lui ouvrir notre cœur avec une confiance filiale ; c'est, en lui montrant nos désirs, d'implorer sa bienveillance ; en lui représentant nos faiblesses, d'appeler son secours ; en étalant nos tentations et nos infidélités, solliciter la force qui nous manque.

Le débiteur insolvable ne doute pas que son créancier ne connaisse sa misère et son incapacité de s'acquitter de sa dette ; cela l'empêche-t-il de conjurer le prêteur de lui accorder un sursis ?

Le mendiant ne doute pas que le passant, à qui il quémande l'aumône, ne voie qu'il est dans la misère ; ses loques, sa maigreur et sa pâleur parlent pour lui ; cela l'empêche-t-il de lui tendre la main ?

L'infirme ne doute pas que sa famille, ou le passant, dont il implore l'aide, ne voie son infirmité ; cela l'empêche-t-il de réclamer l'appui dont il a besoin pour marcher, ou seulement se mouvoir et changer de place ?

Le blessé du champ de bataille, de la route ou du chantier, ne doute pas que ses camarades ne voient son sang couler ; cela l'empêche-t-il de crier et d'appeler au secours ?

La condition ou la situation de ces infortunés en face de ceux qu'ils conjurent de les assister, est exactement la nôtre vis-à-vis de Dieu. Dieu voit tout, lui qui sonde les reins et les cœurs ; il entend jusqu'au moindre murmure qui s'élève dans notre âme (Ps. IX, 17) ; nous n'avons pas à l'en instruire. Mais il veut que nous reconnaissions qu'il est l'auteur et le donateur de tous les biens, et que, sentant notre indigence, nous lui tendions les mains dans l'humilité, la confiance et l'amour. La prière est un acte de soumission à sa volonté et d'espérance en sa munificence. Et cela, c'est l'ordre. L'objection qui consiste à dire que nos prières sont inutiles, parce que Dieu en connaît l'objet, est donc, quoi qu'il paraisse au premier abord, déraisonnable et mal fondée.

III

Une autre objection est celle-ci : Pas besoin de travailler ni de s'occuper de quoi que ce soit, si la prière suffit. Tout effort individuel ou social est par le fait superflu et oiseux.

Entendons-nous, s'il vous plaît.

Un premier principe de notre foi, c'est que Dieu nous laisse sous « la direction de notre propre conseil » (Eccl., XV, 14) et que nous sommes les artisans de notre destinée. Si nous avons reçu l'intelligence, la force physique et toutes les ressources de notre nature, c'est pour les utiliser en vue de notre vie et de notre bien. Donc, nous ne devons pas compter uniquement sur la prière pour entrer en possession des choses nécessaires à notre existence et triompher de ce qui est contraire à nos désirs.

Le second principe en cette matière, c'est que nous pouvons demander par la prière ce qu'il nous est impossible d'obtenir par les moyens naturels.

Vous êtes laboureur ? Commencez par fumer, labourer, ensemencer, herser votre champ. Cela dépend de vous. Mais il y a quelque chose qui ne dépend pas de vous, c'est la gelée, la pluie, la sécheresse, l'orage. Pour la protection de vos récoltes contre les intempéries, recourez à Dieu ; il est le Maître de la nature.

Vous êtes dans les affaires ? Commencez, avant de vous lancer dans une entreprise, par réfléchir et prévoir. Passez ensuite à l'exécution de vos desseins, puis priez Dieu qu'il écarte les obstacles au succès. Vous avez agi en homme sage et énergique ; vous avez fait tout ce qui dépendait de vous ; sa bonne Providence, à votre demande, fera le reste.

Vous voulez accomplir convenablement vos devoirs de chrétiens ? Commencez par soumettre votre volonté aux préceptes divins ; fuyez les mauvaises occasions, montrez votre bonne volonté, votre désir d'obéissance et de sanctification. Arriver à la perfection tous seuls et par vos propres forces, vous ne le pouvez pas. Mais Dieu est là ; appelez-le à votre secours ; sa grâce vous rendra capables de triompher du mal et de mener la vie vertueuse que vous voulez vivre. Le juste peut tout en celui qui le fortifie. (Philip., IV, 13).

Comme vous le voyez, la dernière objection qu'on nous opposait tombe encore. Il n'est pas vrai que la prière nous dispense de l'effort. Elle le suppose, au contraire, et loin d'arrêter, comme on le prétend, tout effort individuel ou social, elle l'exige.

Du reste, m. f., aucune objection d'aucune sorte ne peut prendre en défaut l'enseignement divin, ni à plus forte raison prévaloir contre lui. Dieu, dans l'Ecriture et par son Christ, nous commande et nous recommande la prière : c'est donc qu'elle est un devoir, une nécessité morale. D'autre part, nous savons qu'elle est aussi un besoin de notre âme. Cela suffit pour que nous rejetions ces difficultés et ces vaines objections dont on voudrait embarrasser notre foi. Méprisons ces sophismes, m. f., et continuons à prier. Nous sentons trop que le secours d'en-haut nous est nécessaire et qu'elle est vraie, cette parole de Notre-Seigneur, quel que soit l'ordre de nos insuffisances : « Sans moi vous ne pouvez rien faire ».

Comme l'a dit S. Ephrem, dans une belle page où ce poète des temps anciens se montre en même temps un grand Docteur : « La prière est une armure : elle nous défend ; elle est une clef : elle nous ouvre un trésor que nous n'épuiserons jamais. Elle est pour l'âme un port tranquille, le fondement de la paix intérieure, la source de tous les biens. Elle est, quoi qu'on en dise, plus puissante qu'une royauté. »

Nous appartenons, nous, à cette race misérable et royale qui croit à la prière et qui prie. Laissons, encore une fois, les sophistes aux folies qui leur sont chères, et dédaignons leurs rêveries. Accomplissons un devoir sacré. Adorons notre Dieu : il est l'Infini, le Tout-Puissant ; offrons-lui nos actions de grâces : nous lui devons tout ; sollicitons ses grâces : nous sommes des pauvres, il est le grand Riche et sa bonté est sans mesure ; implorons de sa miséricorde le pardon de nos fautes : il est notre Père ! Prions et comptons sur lui à la vie, à la mort et dans l'éternité. Ainsi soit-il.

POUR UNE FÊTE PATRONALE

LES TROIS SENS DU MOT « PATRON »

Mes frères,

Nous célébrons aujourd'hui la fête du Patron de cette paroisse. Ce nom de « Patron » nous indique à lui seul nos devoirs envers ce grand Saint. Qu'est-ce en effet qu'un patron ? C'est d'abord un *chef* : ce titre désigne chez celui qui le possède, une supériorité, une prééminence. Le patron d'une usine ou d'un atelier est celui qui dirige cette usine, cet atelier, et auquel tous les ouvriers doivent obéissance et respect. Un patron, c'est aussi un *protecteur* qui aide avec succès ceux qui ont recours à son crédit. C'est enfin un *modèle* dont se servent les tailleurs pour découper l'étoffe qu'ils veulent transformer en vêtements. Dans notre langue française, le mot « patron » a donc ce triple sens de supérieur, de protecteur et de modèle. Eh bien ! m. f., notre Patron Saint N. est tout cela pour nous.

I

Et d'abord, il est le « titulaire » de notre église, et en cette qualité il y a droit à la prééminence. Il y a bien des siècles, sur la demande de vos pieux ancêtres, Dieu, par l'organe de son Eglise, l'a placé à la tête de votre paroisse pour qu'il préside à ses destinées. Aussi, voyez comme il y occupe la première place parmi tous les Saints, la Sainte Vierge et S. Joseph exceptés. Il possède son autel dans notre église, sa statue y occupe une place d'honneur, son nom vient en premier lieu dans les oraisons chantées en l'honneur des Saints, l'oraison *A Cunctis*, en particulier, que vous entendez si souvent. Sa fête est de première classe avec octave et l'emporte en solennité sur celle de tous les autres Saints ; elle va presque sur un pied d'égalité avec celles de Notre-Seigneur et de la Sainte Vierge. Quand on parle d'elle, on dit : « C'est la Fête » tout court, parce que c'est la fête du Patron de la paroisse, c'est la grande fête du village.

Puisque votre Patron occupe ainsi dans cette paroisse le premier rang parmi tous les Saints, qu'il occupe également, m. f., le premier rang dans le culte que vous rendez à ceux-ci. Donnez son nom à vos enfants comme le faisaient vos pères. Prenez grand soin de son autel, entourez d'honneur son image, soyez heureux de la porter dans les processions pour qu'elle sanctifie vos rues et qu'au passage elle bénisse vos demeures. Soyez fiers de l'accueillir au seuil de vos maisons et de lui offrir l'hospitalité en vos foyers. Célébrez sa fête en assistant nombreux aux saints offices et en vous livrant ce jour-là à la joie et à d'honnêtes réjouissances. Loin d'être défendues, ces réjouissances, du moment qu'elles n'offensent pas Dieu, honorent à leur façon le Saint qui en est l'occasion. Invitez vos parents et vos amis à venir les partager, ces réjouissances, et que cette Fête patronale soit toujours pour vous la Fête par excellence, la grande Fête de l'année. Ainsi se resserreront, sous le regard et la bénédiction de votre saint Patron, les liens de famille et d'amitié qui vous unissent. Rien ne rapproche les cœurs, rien n'affermit la paix dans les familles et les villages comme nos fêtes religieuses célébrées au pied des autels avant de l'être à la table de famille.

II

Le mot « patron » a un second sens, celui de « protecteur. » Les Saints du ciel sont tous nos protecteurs. Tous continuent de s'intéresser aux parents, aux amis, aux compatriotes qu'ils ont laissés sur la terre. Il est raconté dans la Sainte Ecriture que Judas Machabée, à la veille d'une bataille, vit le grand-prêtre Onias à genoux devant le trône de Dieu, levant vers lui des bras suppliants en faveur du peuple juif. Soulevant le voile qui nous cache les mystères de l'au-delà, ce Saint montra au général juif un autre personnage priant, lui aussi, pour ses compatriotes de la terre : « Celui que tu vois là, lui dit-il, est pour toi et pour tous tes frères un ami dévoué ; il ne cesse pas d'intercéder pour tout le peuple juif et pour la Ville sainte, Jérusalem : c'est le prophète Jérémie. » (II Mach., XV, 12). Ce que faisaient ces deux Saints, tous les autres le font au ciel. Parvenus à la béatitude éternelle et sans crainte désormais pour leur salut, ils continuent de trembler pour celui des êtres chers qu'ils ont laissés sur la terre et d'intercéder près de Dieu en leur faveur. Ils sont pour nous autant de protecteurs dévoués.

Mais parmi les Saints, il en est qui s'intéressent plus particulièrement à telle ou telle catégorie de personnes. Les Saints d'un pays s'intéressent davantage aux habitants de leur pays, les Saints qui ont exercé une profession écoutent plus volontiers les prières que leur adressent les gens de même profession. Ceux qui ont passé par l'épreuve ou la souffrance prennent plus volontiers compassion de ceux qu'ils voient dans les mêmes souffrances ou les mêmes épreuves ; ils comprennent mieux leurs besoins, semble-t-il, et les protègent de façon plus